Diani Beach – Côte Kényane	
Date de la sortie : du samedi 7 au samedi 14 novembre 2026	
Nombres plongeurs : 10	Niveau minimum : N1
Budget indicatifs (hors transports) : 1.020€	

Nous répétons cette sortie suite au succès d'une sortie similaire en décembre 2025.
Beaux récifs, poissons, requins de récifs et on peut croiser des requins baleines sur la période.

Ce budget inclut :

- 7 nuits en formule B&B au 'Divers Village' de Diani Marine à 20 km au Sud de Mombasa et 50 km au nord de la frontière tanzanienne + les déjeuners lors des 6 jours de plongée
  https://www.dianimarine.com
- 12 plongées à l'air (nitrox non disponible), sur 6 jours
- Transferts aéroport de Mombasa / Hôtel Diani Beach
- Contribution pour la nature : 10€

Ce budget n'inclut pas :

- Vols AR Paris / Mombasa, à partir de 750€ avec Air Kenya (via Nairobi). Un plan de vols sera suggéré, base sur lequel seront organisés les transferts
- Supplément de 140€ pour 7 nuits en chambre simple
- Visa pour le Kenya (environ 45 USD)
- TIP / Pourboire : prévoir une enveloppe de 50€, collectée en début de séjour et distribuée à discrétion
- Location de matériel si nécessaire (30€ la semaine)
- Dîners, entre 10 et 20€ le repas
- Extension éventuelle

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.

Échéancier de la sortie :

- 320€ à l'inscription début 2026
- 700€ au 1er septembre 2026

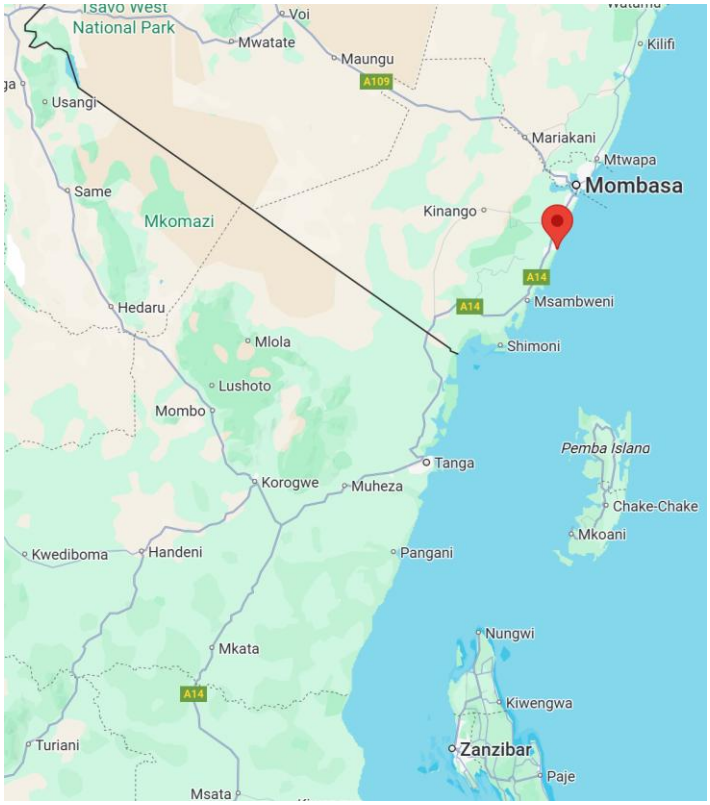

Formalités d'inscription :

1. **Pré-inscription**
   Envoyez votre demande de pré-inscription à : voyages@plongeearcenciel.org
2. **Validation et confirmation**
   Une fois votre inscription validée, vous disposez de **3 jours** pour effectuer :

- **Le versement des arrhes,** d'un montant de 300€, par l'un des moyens suivants :
  - ***HelloAsso*** *(lien communiqué après validation)*
  - ***PayPal****, avec un coût additionnel pour couvrir les frais obligatoires*
  - ***Virement bancaire****, en précisant votre* ***nom*** *et le* ***nom de la sortie*** *dans le libellé*
- **L'envoi du bulletin d'inscription** complété et signé, par mail à l'adresse suivante : voyages@plongeearcenciel.org

Conditions de participation (ces documents sont à montrer sur place) :

- Un Certificat d'Absence de Contre-Indication à la pratique de la plongée sous-marine en cours de validité ;
- Une licence FFESSM en cours de validité ;
- Une assurance complémentaire individuelle accident et assistance en cours de validité ;
- Un carnet de plongées et un justificatif de niveau.

--- La liste principale d'inscription est clôturée dès que l'effectif de 10 personnes est atteint ---

---

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription restent confidentielles et restreintes à l'usage interne à l'association Plongée Arc-en-Ciel.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations mentionnées dans le présent formulaire d'inscription. Elle garantit à l'adhérent le droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Secrétaire de l'association Plongée Arc-en-Ciel.